



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Signalisation

Question écrite n° 44767

### Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'action engagée par les services de l'équipement pour la suppression des bornes kilométriques. Depuis quelques mois, les services de l'équipement procèdent au remplacement des bornes kilométriques par des marquages au sol. Ces repères sont bien utiles aux automobilistes et il semblerait, qu'à l'avenir, l'ensemble des bornes du réseau routier soit supprimé. Il demande au ministre quelles dispositions il entend prendre pour garantir le repérage et la sécurité des automobilistes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Meylan Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44767

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 novembre 1996, page 5732